

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Vesoul, le 18 juin 2020

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
COM COM PAYS DE LURE
ZA DE LA SALINE - RUE DES BERNIERS
BP 50
70204 LURE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

CC PAYS DE LURE

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00105071		Prélevé le : mardi 02 juin 2020 à 09h50
Unité de gestion	0805	CC PAYS DE LURE	par : LABORATOIRE DE VESOUL
Installation	UDI 000507	ANDORNAY	Type visite : D2
Point de surveillance	P 0000000515	ANDORNAY	Type d'eau: T
Localisation exacte	4 Rue des Vignes, M. RAYMOND Patrick		Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRET
Commune	ANDORNAY		

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau	18,4 °C				25,00
----------------------	---------	--	--	--	-------

RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION

Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,05 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE, VESOUL 7001
 Type del'analyse : D1D2 Code SISE de l'analyse : 00108789 Référence laboratoire : HY2023-1602/1

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,73 NFU				2,00

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

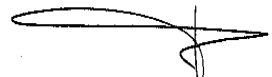
Chlorure de vinyl monomère	<0,1 µg/L		0,50		
----------------------------	-----------	--	------	--	--

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,1 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,1 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	6,6 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	12 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,003 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<SEUIL µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/L		0,10		
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	100 µS/cm			200,00	1100,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total µg/l	21 µg/L				200,00
Antimoine	0,06 µg/L		5,00		
Cadmium	0,15 µg/L		5,00		
Chrome total	0,28 µg/L		50,00		
Cuivre	1,04 mg/L		2,00		1,00
Nickel	2,6 µg/L		20,00		
Plomb	3,6 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,020 mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	190 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	18 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	22 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	13 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	16 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00105071)

L'eau favorise la dissolution des canalisations (plomb, cuivre,...). Lorsqu'il subsiste de telles canalisations à l'intérieur des bâtiments, laisser couler l'eau avant de la consommer et changer ces conduites dans les meilleurs délais. Les teneurs en cuivre ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. L'eau présente une qualité microbiologique insuffisante qui nécessite une interdiction de consommation. Les effets sanitaires liés à la pollution microbiologique de l'eau sont en général des pathologies de type gastro-entérique. Votre collectivité a été avertie de cette contamination par un courriel le 4 juin 2020. Un recontrôle a été programmé. L'eau ne doit pas être consommée. Suite à ce nouveau contrôle, cette interdiction a été levée le 11 juin 2020

Pour le Directeur général,
L'ingénieur d'études sanitaires de l'Unité Territoriale
Santé Environnement,



Isabelle BARTHE-FRANQUIN